



PROTEGER LA RESSOURCE

PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU

- 78 captages d'eau potable en Essonne
- 96% de la population est alimentée par un captage protégé par déclaration d'utilité publique

L'ars recommande

Assurer que les besoins futurs seront couverts par les capacités de production et distribution d'eau potable existantes, permettre la réutilisation des eaux pluviales en maîtrisant les risques sanitaires (arrêté ministériel du 21 février 2008) et les nuisances (gîte larvaire pour les moustiques par exemple), identifier les sources de pollution de la ressource en eau, mettre en cohérence le zonage et le règlement du PLU avec les prescriptions des périmètres de protection.

PRENDRE EN COMPTE L'ETAT DES SOLS

- 66 sites en Essonne recensés dans Basol et 3111 dans Basias (cf. site internet DRIEE)
- Les projets d'aménagement représentent environ 70% du marché de la dépollution (études et travaux) et concernent principalement des sites en zone urbaine

L'ars recommande

Identifier les sites et sols pollués, S'assurer de la compatibilité projet d'aménagement avec l'état de pollution des sols. Les secteurs d'Information sur les Sols devront être intégrés aux documents d'urbanisme (loi ALUR).

Guides nationaux :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/activites-humaines/article/urbanisme-et-sante>

QUI CONTACTER ?

Agence Régionale de Santé (ARS) – délégation de l'Essonne- Service santé Environnement

6/8 rue Prométhée – Tour Lorraine - 91035 EVRY Cedex

Mail : ars-dd91-se@ars.sante.fr

Ressources documentaires

Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) Guide urbanisme favorable à la santé :

www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/EHESP-DGS-Outil-aide-analyse-des-PLU-enjeux-de-sante.pdf

ARS Aquitaine

www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/autre/urbanisme-et-sante-environnement-un-guide-de-preconisation/

ARS Centre-Val-de-Loire

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/lurbanisme-favorable-la-sante-ufs

Bruitparif

www.bruitparif.fr

Airparif

www.airparif.asso.fr

Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)

www.pollens.fr

Réseau français des Villes Santé de l'OMS

www.villes-sante.com

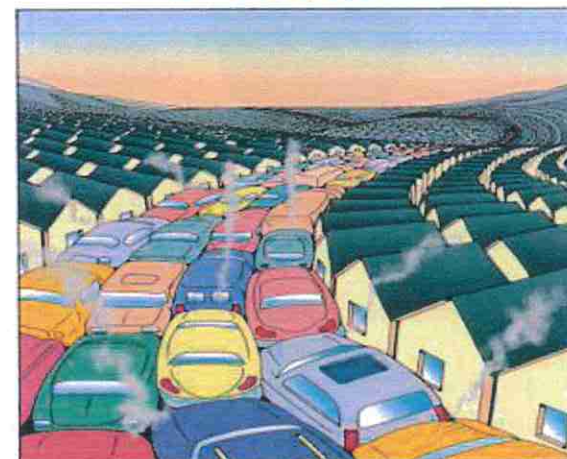


Délégation départementale
de l'Essonne

Urbanisme Favorable à la Santé

Information à destination des collectivités locales

Comment les choix d'aménagement du territoire, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou PLUi peuvent influencer sur la santé de la population ?



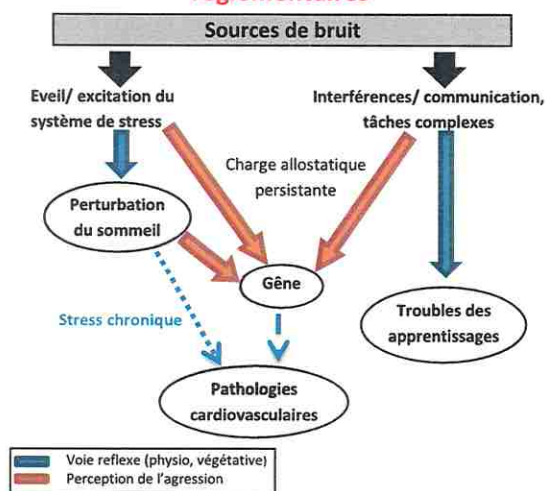
Source : carfree.fr/images/etalement-urbain.jpg



PRESERVER L'ENVIRONNEMENT SONORE

- **Bruit = 2^{ème} facteur de morbidité** dans les agglomérations après la pollution atmosphérique selon l'Observatoire Régional de la Santé d'Ile-de-France (ORS).
- **Le bruit des transports (routiers) = principale source de gêne** pour la population.
- **75 000 « années de vie en bonne santé » perdues** tous les ans en Ile-de-France du fait de la pollution sonore des transports.

Des effets sanitaires existent même sous les seuils réglementaires



D'après : Imbrication des principaux effets extra-auditifs du bruit entre eux (d'après Y. Remvikos)

L'ars recommande

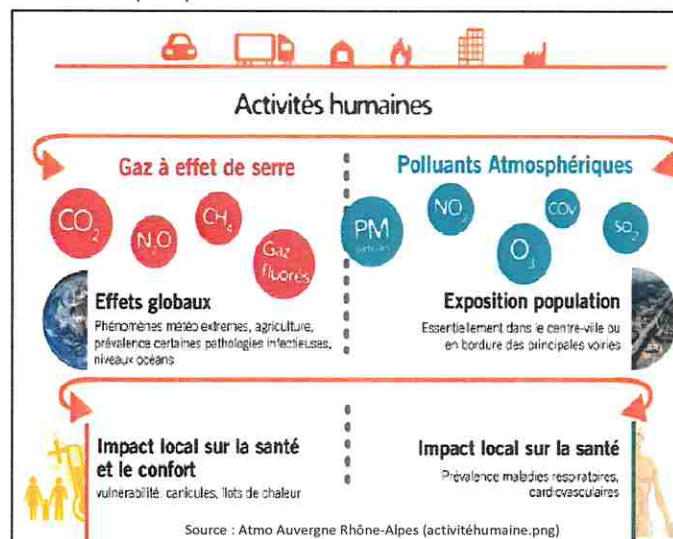
Eloigner les zones d'activité ou de loisirs des zones d'habitation et zones sensibles (écoles, hôpitaux, etc...); utiliser l'effet « d'écran acoustique »...

Guide « PLU et bruit, la boîte à outils de l'aménageur »
<http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plu06.pdf>



PRESERVER LA QUALITE DE L'AIR

- **58 % des Franciliens** déclarent avoir déjà ressenti les effets de la pollution atmosphérique sur leur santé ou celle de leur entourage proche.
- **Altération du système respiratoire en fonction de la proximité avec le trafic routier** (étude ORS).
- **Pollution de l'air = 3^{ème} cause mortalité en France** (48 000 morts prématurés) (agence Santé Publique France).
- **10 000 décès/an** attribuables en Ile de France à une exposition chronique aux PM_{2.5}. La pollution PM_{2.5} entraîne une perte d'espérance de vie à 30 ans pouvant dépasser deux ans dans les villes les plus polluées.



L'ars recommande

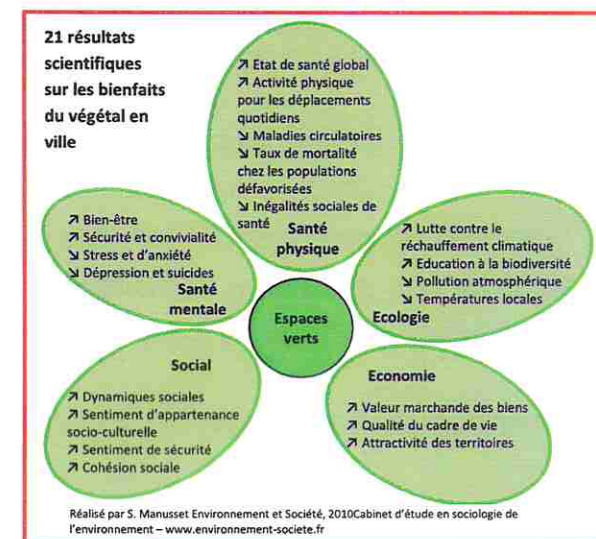
Eloigner les populations des sources d'émissions (routes à fort trafic), développer les transports en communs et modes doux, étude de mobilité, éviter les espèces végétales allergisantes ...

Guide « végétation en ville » : www.pollens.fr
 Guide Urbanisme et qualité de l'air : des territoires qui respirent
<http://www.ademe.fr/urbanisme-qualite-lair-territoires-respirent>



AMELIORER LE CADRE DE VIE

- **96%** de la population essonniennne concentrées sur **122 communes urbaines**.
- L'Essonne comprend **25% d'espaces verts** sur son territoire.
- **82 communes** du 91 classées en zone sensible pour la qualité de l'air (cf. PPA).



L'ars recommande

Veiller à la qualité des bâtiments et des matériaux de construction, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, limiter les phénomènes d'îlots de chaleur, aménager des espaces extérieurs et végétalisés, maîtriser la prolifération des espèces envahissantes (ambrosie, moustique tigre, chenille processionnaire).

Guide de l'Ademe
<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-lutte-effet-ilot-chaleur-urbain.pdf>